

Pays de Vallois

—— Le magazine de la communauté de communes - #43 - juillet 25 ——

La Maison des projets
un nouvel espace pour
découvrir l'avenir du
territoire

p. 5

Nanteuil-le-Haudouin :
une zone d'activités en
pleine transformation

p. 14

Budget 2025 :
une ambition
maîtrisée, des
projets engagés

p. 8

**Didier DOUCET**

Président de la Communauté
de Communes du Pays de Valois

Chères Valoisien(ne)s,
chers Valoisien(ne)s,
En ce début d'été,
votre magazine met en
lumière le service création,
reprise et développement des
entreprises, qui accompagne
les artisans, commerçants
et entrepreneurs dans leurs
projets. Le 12 juin dernier, nous
les avons réunis pour une soirée
d'échanges et de témoignages,
à laquelle nos partenaires
institutionnels et financiers
étaient présents. Une occasion

rare de mettre en lumière ces
acteurs essentiels à l'économie
du territoire.

L'été 2025 est aussi marqué par
la création d'un nouveau service
de mobilité. Vous connaissez
tous désormais le transport
gratuit vers le Centre aquatique
du Valois. En complément, nous
avons travaillé en collaboration
avec la Mer de Sable pour
mettre en place une offre de
transport au départ de la gare
du Plessis-Belleville. Cette
navette permettra aux salariés
saisonniers non motorisés de
rejoindre plus facilement le
parc de loisirs, levant ainsi un
frein au recrutement. Lancé à
titre expérimental du 5 juillet
au 31 août, le Mobi bus Express
Ermenonville-La Mer de Sable
desservira gratuitement le
parc Jean-Jacques Rousseau
et le château d'Ermenonville,
avant d'achever son périple à
La Mer de Sable, permettant
également l'accès à l'abbaye de
Chaalis. Une offre de mobilité
au service du tourisme et des
emplois de nos habitants qui

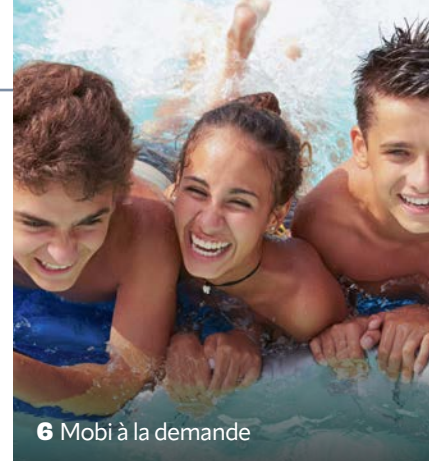
pourrait être pérennisée selon
la fréquentation.

La mobilité, c'est aussi bien sûr
le vélo et nous vous proposons
de découvrir le Pays de Valois
de manière différente au détour
de plusieurs circuits où la petite
reine mènera la danse.

Enfin, comme chaque année,
nous vous présentons un
dossier sur les finances de votre
communauté de communes,
avec pour l'année 2025 une
particularité importante qui
nous concerne tous, la baisse de
10 % de la taxe sur les ordures
ménagères, permettant ainsi
une redistribution aux habitants
des bons résultats induits par
une gestion rigoureuse de nos
finances.

Je vous souhaite une bonne
lecture ainsi que de bonnes
vacances, en n'oubliant pas
ceux qui resteront sur le pont
cet été et à qui je souhaite bon
courage.

Bonne lecture.

**6** Mobi à la demande**13** La passion du miel

L'actu

4 Instantanés

5 En bref

6 Ça nous intéresse

Mobi à la demande
Préparez votre rentrée
artistique

7 Ils font l'actu

Maison Bocquet

Grand-angle

8-11 Dossier

Budget 2025 : une ambition
maîtrisée, des projets engagés

En action

12 Prêts d'honneur :

Un coup de pouce pour
entreprendre

13 La passion du miel, une affaire de famille

14-15 Nanteuil- le-Haudouin :

Une zone d'activité en pleine
transformation

16 Le compost, allié du jardin d'été

17 Cultiver l'émotion, scène après scène

18 Décisions du conseil

19 Le point sur les travaux

Vie valoisienne

20-21 Découvrir

À vélo dans le Pays de Valois : entre
nature, patrimoine et découvertes

22 Portrait de commune

Thury-en-Valois

23 Agenda

**14-15** Nanteuil-le-Haudouin : zone
d'activités en pleine transformation**22** Thury-en-Valois

Pays de Valois magazine - n° 43

Directeur de la publication : Didier Doucet Directeur de la rédaction : Bruno Dellinger
Rédactrice en chef : Delphine Luc Rédaction : Clotilde Lahannier, Justine Salaun. Crédits photos :
CCPV, Office de tourisme du Pays de Valois, iStock, Adobe Firefly. Création et mise en pages :
agencescoopcommunication - 16360 MEP - Impression : Impression sur
papier PEFC à 25 000 exemplaires - N°ISSN en cours





Le Pays de Valois sur la ligne d'arrivée des 4 Jours de Dunkerque

Le 15 mai dernier, le Pays de Valois a vibré au rythme du cyclisme en accueillant pour la première fois l'arrivée d'une étape de la course Les 4 Jours de Dunkerque – Grand Prix des Hauts-de-France. Une journée mémorable, sportive et festive, qui a mis le territoire à l'honneur.

Créée en 1955, cette course cycliste mythique est aujourd'hui le troisième événement par étapes le plus important de France. Pour sa 2^e étape 2025, les 180 coureurs engagés ont rallié Avesnes-sur-Helpe à Crépy-en-Valois, parcourant 178,4 kilomètres à travers trois départements. Une traversée inédite du Pays de Valois, avec dix communes au programme, de la Vallée de l'Automne jusqu'à l'arrivée spectaculaire avenue Gérard de Nerval. Pour Didier Doucet, président de la communauté de communes, accueillir cette course emblématique était une évidence : « *La communauté de communes a de grandes ambitions en matière de mobilités actives comme la marche et le vélo. Cette étape était*

une façon concrète de manifester notre engagement pour la mobilité douce tout en valorisant notre territoire ».

Car l'événement a aussi été l'occasion de découvrir le Pays de Valois sous un angle inédit : « *Les images aériennes ont révélé la beauté de nos paysages, de Morienvall à Crépy, en passant par Vez ou Gilocourt. Et l'enthousiasme des habitants sur le parcours a été formidable !* » poursuit le président.

À Crépy-en-Valois, un village d'animations a rythmé l'après-midi : freestyle BMX, pumptrack, ateliers vélo, déambulations musicales. Plus de 150 bénévoles ont prêté main-forte, à l'image de Thierry, passionné de cyclisme : « *J'aurais préféré être dans le peloton, mais c'était un plaisir de*

participer à l'organisation ! » ou d'Annie, engagée dans une association locale : « *J'avais du temps, j'aime le sport... j'ai dit oui sans hésiter* ».

Le public, nombreux, a profité du passage de la caravane publicitaire dans une ambiance conviviale et familiale. Et au terme d'un sprint haletant, c'est le Britannique Lewis Askey qui a levé le bras en vainqueur. Une première réussie pour le Pays de Valois qui restera dans les mémoires...



Revivez la course en vidéo !

1



1

Le samedi 26 avril, la nature était en fête à Fresnoy-le-Luat ! Pour sa 4^e édition, Jardins en fanfare a rassemblé petits et grands sous un soleil généreux. Ateliers, spectacles, balades, animations nature, marché local... tout un programme pour célébrer le frêne dans une ambiance conviviale.

2

Crépy-en-Valois a célébré le retour des beaux jours les 26 et 27 avril dans le parc Sainte-Agathe. La Fête du printemps a accueilli une quarantaine d'exposants et des animations pour toute la famille. Un week-end festif auquel les services de la communauté de communes ont participé.

2



3



3

Le 6 mai à Betz, la Voie verte a accueilli une journée solidaire dans le cadre de Mai à vélo. Encadrés par l'UFOLEP 60, FM Logistic et Hutchinson, les travailleurs de l'ESAT de Crépy-en-Valois ont pu se familiariser avec la pratique du vélo à travers des ateliers ludiques : réparation, signalisation, vérification des acquis et balade accompagnée.

4



4

La météo n'aura pas eu raison de la 3^e édition de la Fête du parc de Géresme, dimanche 25 mai à Crépy-en-Valois. Malgré la pluie, passionnés de nature et familles ont répondu présents pour une journée riche en découvertes.

5



5

Jeudi 12 juin à Lévignen, la 1^{re} Soirée de la création a réuni porteurs de projets, entrepreneurs et partenaires autour d'un moment d'échanges et d'inspiration. Organisé par la communauté de communes, cet événement a mis à l'honneur l'accompagnement et les dynamiques locales de l'entrepreneuriat.

À la une



Ce dimanche 15 juin, le parc du château de Versigny s'est transformé en écrin artistique pour accueillir la présentation de la nouvelle saison culturelle et le lancement du festival Les Éphémères. Dans une ambiance chaleureuse et familiale, les visiteurs ont découvert les spectacles à venir à travers une série de performances. Un après-midi placé sous le signe de l'émotion, de la créativité... et de la convivialité ! Une belle entrée en matière pour une saison qui s'annonce riche en découvertes.

Une nouvelle ligne Mobi Bus Express pour La Mer de Sable

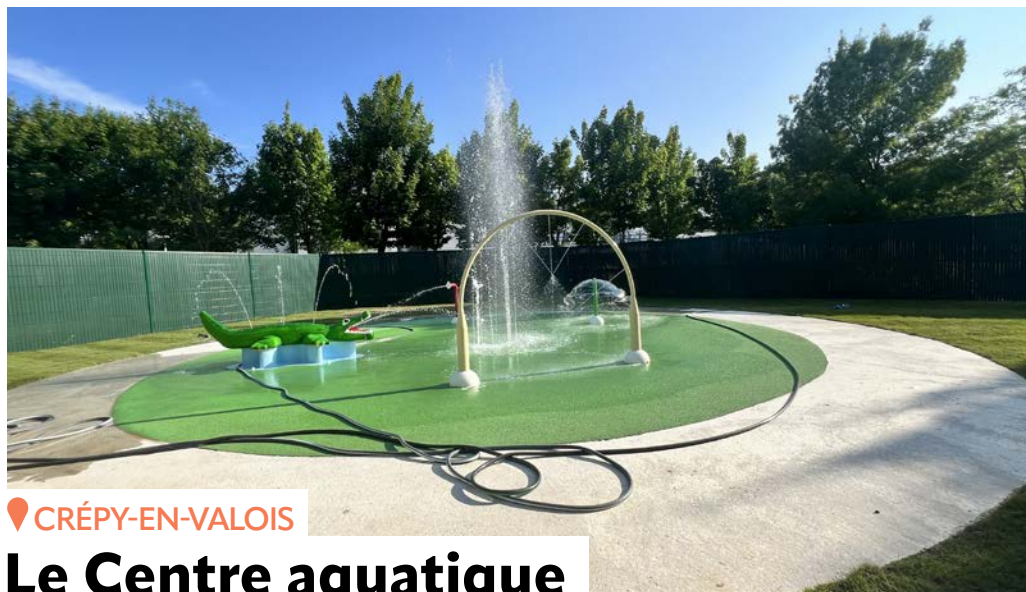
Du 5 juillet au 31 août 2025, la Communauté de Communes du Pays de Valois met en place une nouvelle ligne Mobi Bus Express pour relier la gare du Plessis-Belleville (ligne K – Paris > Crépy-en-Valois) à La Mer de Sable. Entièrement gratuit, ce service est pensé pour faciliter la venue des visiteurs en train comme des salariés du parc pendant la haute saison estivale. En quelques minutes, le Mobi Bus Express vous emmène directement de la gare à l'entrée du parc : une solution pratique, écologique et sans stress de stationnement.

Infos, horaires et itinéraires : oise-mobilite.fr

Le numérique pour tous : le van et les ateliers reprennent en septembre

Dès septembre, la communauté de communes poursuit son accompagnement numérique : le van sera présent à Morienvall, Vaumoise, Rouvres-en-Multien et La Villeneuve-sous-Thury pour des permanences sans rendez-vous, afin d'aider chacun dans la prise en main des outils numériques. Des ateliers en salle, sur inscription, auront lieu à Baron, Ormoy-Villers, Lagny-le-Sec et Ermenonville pour apprendre en groupe et progresser sur des thèmes comme l'initiation à l'ordinateur ou la navigation sur Internet.

Infos et inscriptions :
06 31 34 51 07 ou
cc-paysdevalois.fr



CRÉPY-EN-VALOIS

Le Centre aquatique sort le grand jeu d'eau !

Après l'installation en 2024 d'une pergola bioclimatique sur sa terrasse, le Centre aquatique du Valois poursuit sa modernisation pour mieux répondre aux attentes de tous ses usagers. Tout juste inaugurée, la nouvelle Plaine de Jeux Aquatiques – ou « SplashPad » – connaît déjà un franc succès auprès des familles. Cet espace ludique entièrement dédié aux jeux d'eau offre jets, fontaines et surprises

rafraîchissantes pour petits et grands, avec éclaboussures et fous rires garantis ! Et ce n'est pas fini : la zone bien-être va continuer de s'agrandir avec, prochainement, l'installation d'un sauna extérieur et d'un bain à remous. Ces aménagements visent à redynamiser le centre en proposant des équipements uniques dans le département, conciliant détente, plaisir et moments conviviaux pour tous les publics.

LA MAISON DES PROJETS : UN NOUVEL ESPACE POUR DÉCOUVRIR L'AVENIR DU TERRITOIRE



La communauté de communes vient d'ouvrir la Maison des projets, un espace entièrement dédié à la découverte des grands projets d'aménagement et des transformations du territoire. Installée à l'Office de tourisme du Pays de Valois, cette Maison des projets se veut un lieu d'information et de dialogue avec les habitants : on peut y découvrir les grands chantiers planifiés, les aménagements futurs mais aussi des expositions ponctuelles, comme « Détours – L'Oise au fil de l'art contemporain », présentée par le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) Picardie Hauts-de-France en partenariat avec le département de l'Oise, attendue en septembre.

Pour inaugurer ce nouvel espace, la Maison des projets accueille une première exposition consacrée au « Quartier gare » à Crépy-en-Valois, dont les travaux démarrent dès cet été. Sur dix panneaux illustrés et documentés, les visiteurs peuvent explorer chaque facette de ce projet structurant prévu sur quinze ans : création d'un pôle d'échange multimodal, nouveaux logements et bureaux, parc urbain et espaces renaturés. L'exposition met aussi en lumière les ambitions architecturales et environnementales de ce futur quartier pensé pour mieux relier le Nord et le Sud de la ville et favoriser les mobilités douces.



Cap sur la piscine avec Mobi à la demande !

Cet été, « pas besoin d'être blindé pour se mouiller » ! Du 7 juillet au 8 août, la communauté de communes vous propose un service de transport collectif à la demande qui vous emmène tous les après-midis au Centre aquatique du Valois. Il suffit de réserver avant 11h, par téléphone au 09 70 15 01 50 ou sur l'appli Oise Mobilité. Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés, et les ados doivent présenter une autorisation parentale. En prime, une réduction est accordée sur l'entrée au centre aquatique pour tous les passagers est appliquée !

Je consulte les horaires de ma ligne



Préparez votre rentrée artistique !

Cette année, laissez parler votre créativité ! Les inscriptions au conservatoire intercommunal Danse & Musique en Valois sont lancées. Du piano à la batterie, du violon au hip-hop, en passant par le jazz ou la danse classique, chacun peut trouver sa voie. Parmi les disciplines proposées, la danse contemporaine séduit par sa liberté et sa créativité : un excellent moyen d'explorer le mouvement autrement, dès le plus jeune âge. Les cursus en trois cycles sont accessibles dès le CE1 pour la musique et le CE2 pour la danse. Le formulaire d'inscription est à télécharger sur le site internet du conservatoire. Rendez-vous dès le lundi 8 septembre pour la reprise des cours !

Inscriptions auprès du secrétariat au 03 44 59 26 96 ou par mail à contact@danse-musique-valois.fr



Contre la chaleur, ayez le bon réflexe : récupérez l'eau de pluie !

Quand les températures grimpent, chaque goutte d'eau compte. Pour arroser vos plantes sans alourdir votre facture, pensez au récupérateur d'eau de pluie ! Écologique, pratique et économique, il vous permet de profiter d'une ressource gratuite tout l'été. La Communauté de Communes du Pays de Valois vous accompagne en proposant une aide de 50 € pour l'achat d'un récupérateur de plus de 500 litres. Particuliers, entreprises ou établissements publics : tous peuvent en bénéficier. Une façon simple de faire du bien à son jardin... et à la planète.



Maison Bocquet : la liqueur du Valois qui bouscule les codes

Charlotte Ancellin et Victoire Levassor ont fondé la Maison Bocquet en 2023. Un projet à quatre mains qui remet la liqueur au goût du jour. Une aventure familiale, artisanale et audacieuse, récompensée cette année par un Épicure d'or. Rencontre avec deux cousines qui infusent leur passion dans chaque création.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

Pays de Valois : Maison Bocquet, c'est d'abord une histoire de famille. Quelle est l'origine de votre projet ?

Victoire Levassor : Nous sommes parties d'un constat tout simple : à l'apéritif, il manquait une alternative entre les bulles, les spiritueux forts et les alcools très sucrés. Et en parallèle, on avait grandi avec les histoires de notre arrière-grand-mère, Thérèse Bocquet, qui faisait ses propres liqueurs à base de fruits du jardin. L'idée a germé : et si on faisait revivre cette tradition en la réinventant ?

PV : Comment avez-vous revisité la liqueur ?

Charlotte Ancellin : D'abord en travaillant des recettes beaucoup moins sucrées, pour révéler pleinement les arômes du fruit. On voulait une liqueur plus gourmande que sucrée, avec une vraie longueur en bouche. Nos liqueurs peuvent se boire pures, en cocktail, à l'apéritif comme en digestif, ou même en accompagnement d'un plat.

PV : Vous avez tout créé de A à Z ?

VL : Oui, on n'a pas repris les recettes de notre arrière-grand-mère. Elle mettait simplement des fruits dans une dame-jeanne avec de l'eau-de-vie. On a choisi de tout fabriquer, dans notre atelier. De la macération à l'étiquetage, tout est fait par nos soins, jusqu'au cachet de cire qui scelle les bouchons.

PV : Quels produits propose aujourd'hui Maison Bocquet ?

CA : Nous avons quatre références, dont trois permanentes. « Thérèse », à la framboise, est notre première création. « René », au coing et citron, fonctionne très bien en digestif ou en cocktail. Et le petit dernier, « Bernard », est à l'abricot. Chaque liqueur a sa personnalité. L'idée, c'est d'offrir



Charlotte Ancellin et Victoire Levassor

des compositions équilibrées, naturelles, sans colorants, sans conservateurs, sans arômes ajoutés. Juste du fruit et du temps.

PV : En avril dernier, vous avez reçu le prestigieux Épicure d'or à Paris. Que représente ce prix pour vous ?

VL : Une grande fierté ! Ce concours rassemble les meilleurs produits de l'épicerie fine en France. C'est une reconnaissance pour notre travail artisanal

et notre exigence sur la qualité. Et puis, ça nous donne une vraie visibilité, c'est précieux pour une jeune marque comme la nôtre.

PV : Quels sont vos projets ?

CA : On rêve d'avoir notre propre local, avec un labo plus grand, un espace d'accueil, des visites... Et pourquoi pas de nouveaux parfums ! Mais toujours avec le même esprit : faire de la liqueur un produit élégant, contemporain et 100 % artisanal.

Budget 2025 : une ambition des projets engagés

Le 3 avril dernier, les élus communautaires ont voté le budget 2025 de la Communauté de Communes du Pays de Valois. Ce budget traduit les ambitions d'un territoire en mouvement, porté par une stratégie d'investissement au service des habitants et des communes. Les indicateurs financiers confirment la bonne santé de l'intercommunalité, fruit d'une gestion responsable et rigoureuse. Un cap qui permet de mener des projets structurants, tout en maintenant une stabilité financière et en allégeant la fiscalité locale, avec notamment une baisse de 10 % de la TEOM. Décryptage.

LES DÉPENSES

Dépenses de fonctionnement :

29 554 127 €

Dépenses d'investissement :

9 702 356 €

Des dépenses au service direct des habitants

Financement des services incendie et secours : 2 147 638 €



Centre aquatique du Valois

**Fonctionnement : 1 006 800 €
Investissement : 433 700 €**



Collecte et traitement des ordures ménagères

**Fonctionnement : 5 670 674 €
Investissement : 328 082 €**



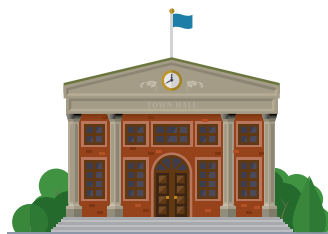
Tourisme, culture, Voie verte, subventions aux associations et emploi

**Fonctionnement : 2 027 495 €
Investissement : 646 982 €**



Gymnases intercommunaux

**Fonctionnement : 303 918 €
Investissement : 223 000 €**



Reversement d'une partie de la fiscalité aux communes et à l'État

Fonctionnement : 6 160 000 €



on maîtrisée,

Fonctionnement de la collectivité

(RH, charges de l'Hôtel communautaire, remboursement d'emprunt du siège...)

Fonctionnement : 4 308 573 €

Investissement : 1 850 028 €



Aménagement du territoire et service aux communes

Fonctionnement : 915 100 €

Investissement : 143 100 €



Développement économique

Fonctionnement : 1 073 360 €

Investissement : 1 866 694 €



Gestion de l'eau

Fonctionnement :

1 730 611 €

Investissement :

4 000 €



Résiduels et écritures purement comptables

(amortissement, reprise de déficit d'investissement 2024...)

Fonctionnement : 2 485 914 €

Investissement : 560 000 €



Transport

Fonctionnement : 1 724 045 €

Investissement : 3 646 771 €

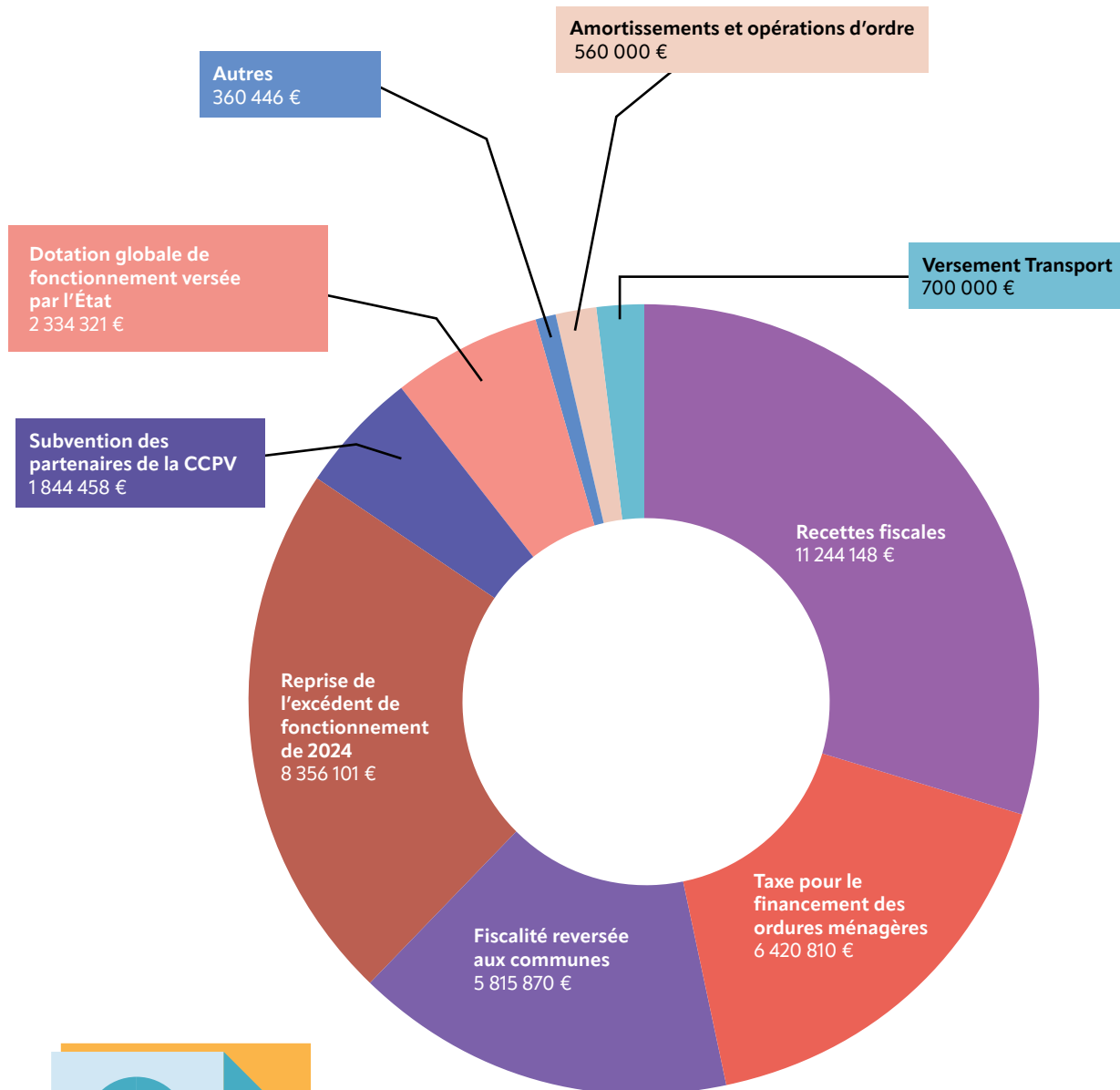
OPÉRATIONS PHARES DE 2025

- Pôle d'Échange Multimodal (PEM) de Crépy-en-Valois
- Requalification de la zone d'activités de Nanteuil-le-Haudouin
- Aménagement de l'Office de tourisme et création d'une Maison des projets et d'une résidence d'artistes
- Poursuite de la réalisation du parc de sculptures Monumental Valois
- Aménagement Voie verte Communauté de Communes des Lisières de l'Oise / Communauté de Communes du Pays de Valois

LES RECETTES

Recettes de fonctionnement :

37 636 154 €



Les priorités budgétaires 2025 expliquées

À l'occasion du vote du budget, Didier Doucet, président de la Communauté de Communes du Pays de Valois, détaille les grandes orientations, les projets structurants à venir et la volonté affirmée de renforcer la solidarité avec les communes.

En quelques mots, comment qualifieriez-vous la trajectoire budgétaire du Pays de Valois pour 2025 ?

Le budget 2025 est ambitieux en matière d'investissements, avec des projets structurants qui vont débiter. C'est aussi un budget tourné vers les habitants du Valois, puisqu'il leur restitue une partie des bons résultats financiers de la communauté de communes grâce à la baisse de la taxe sur les ordures ménagères. Il soutient également les communes, avec la proposition faite au conseil communautaire de mettre en place un nouveau pacte financier pour les accompagner dans leurs projets. Mais nous devons rester prudents face à la situation budgétaire nationale et aux impacts possibles sur les finances des collectivités.

Quelles sont les priorités et les grands projets qui se dégagent dans ce budget et marqueront 2025 ?

Au-delà de ces points, nous engageons en 2025 deux opérations d'envergure sur le territoire : le démarrage des travaux du Pôle d'Échange Multimodal de Crépy-en-Valois et la première phase de requalification de la zone d'activités de Nanteuil-le-Haudouin. Nous poursuivons également les investissements dans le domaine de l'eau potable pour garantir aux habitants un accès à une eau de qualité. Enfin, la mobilité n'est pas oubliée et nous continuons aussi d'investir dans le parc et parcours de sculptures monumentales.

Le soutien aux communes et la solidarité territoriale prennent une nouvelle dimension cette année.

Pourquoi était-ce important pour vous ?

Depuis le début de ce mandat, et notamment lors du vote du projet de territoire en 2023, j'ai voulu mettre au cœur de notre action le rapprochement entre la communauté de communes, ses habitants et les communes. Avec les élus du Bureau communautaire nous avons déjà fait évoluer le pacte financier pour mieux accompagner les projets communaux. Mais compte tenu de la bonne santé financière de l'intercommunalité, j'ai proposé au Conseil communautaire, en décembre 2024, de réfléchir à un nouveau dispositif de soutien permettant de redistribuer une partie de ces bons résultats dès 2025 et 2026.

Comment la collectivité parvient-elle à concilier ambition d'investissement, maîtrise des dépenses et baisse de la fiscalité, comme celle de la TEOM ?

Comme je l'ai déjà souligné, la stratégie de Développement économique que nous menons depuis plusieurs années nous permet de générer les ressources nécessaires pour nos projets. Cette stratégie va d'ailleurs encore s'amplifier. Nous veillons à maîtriser nos dépenses de fonctionnement afin de préserver une forte capacité d'investissement. Ces dernières années, nous avons ainsi posé les bases qui nous permettent de lancer des projets structurants pour le territoire. Quant à la taxe sur les ordures ménagères, c'est un cas particulier : depuis deux ans, nous avons constitué une réserve pour financer notre projet d'écopôle-recyclerie. Avec l'avancée du projet et la structuration financière envisagée, il nous est apparu possible de restituer aux habitants une partie de cette réserve que nous n'aurons finalement pas besoin de mobiliser. C'est ce qui a conduit à la baisse de la taxe cette année.



Prêts d'honneur : un coup de pouce pour oser entreprendre

Créer son entreprise, la reprendre ou lui donner un nouvel élan... autant de projets qui nécessitent bien souvent un accompagnement, mais aussi un coup de pouce financier. La communauté de communes vous guide à chaque étape de votre parcours entrepreneurial et vous aide à mobiliser les bons outils. Parmi eux : le prêt d'honneur.

Un levier pour faire décoller votre projet

Lorsque l'apport personnel semble insuffisant pour convaincre les banques, le prêt d'honneur peut faire toute la différence. À taux zéro, sans garantie, sans frais de dossier, sans caution, ce prêt est accordé à la personne sur la base d'un dossier solide et d'un entretien avec un comité d'experts.

« Grâce à ce soutien, j'ai pu présenter un plan commercial solide aux banques », confie Jérémie Adelaïde, pâtissier installé au Plessis-Belleville. Son prêt d'honneur, obtenu via Initiative Oise Est, lui a permis d'investir dans du matériel de qualité et de lancer son activité avec sérénité.

Trois bonnes raisons de s'y intéresser

Au-delà de l'aspect financier, le prêt d'honneur joue un rôle structurant. Il crédibilise le projet, crée un effet de levier bancaire (en moyenne, pour 1 euro prêté, les banques en prêtent 9,5€) et permet de bénéficier d'un accompagnement par l'organisme prêteur lors du lancement de l'activité. Une aide précieuse pour se donner toutes les chances de réussite. C'est ce qu'a expérimenté Raphaël Gonçalves, fondateur de l'application Articonnect : « Ce financement m'a aidé à poursuivre le développement de l'application et à communiquer sur différents supports pour la faire connaître ».



Un accompagnement pour chaque étape

Le chargé de mission du service Développement économique vous aide à monter votre dossier, affiner votre business plan et préparer votre prévisionnel. Ensemble, vous construisez un plan de financement réaliste qui servira à la fois pour les banques et pour le comité d'agrément. Ce comité, composé de chefs d'entreprise, banquiers, juristes ou encore experts-comptables, vous écoute présenter votre projet dans un cadre bienveillant et constructif.

« La communauté de communes m'ont aidée à affiner mon plan commercial, à consolider mon prévisionnel et à monter un dossier pour obtenir un prêt d'honneur », témoigne Laura Martin-Rolland, qui a ouvert sa librairie indépendante à Crépy-en-Valois. « Cet accompagnement m'a permis d'aborder l'ouverture avec plus de sérénité ».

Pour qui ? Combien ? Comment ?

Les prêts d'honneur s'adressent aux

créateurs, repreneurs, mais aussi aux chefs d'entreprise qui souhaitent développer leur activité. Les montants varient selon les besoins et la nature du projet, entre 10 000 et 20 000 euros, avec un remboursement sur deux ou trois ans avec un différé possible pour les reprises d'entreprise. Plusieurs types de prêts existent, selon votre profil. Se lancer dans l'aventure entrepreneuriale demande du courage... mais aussi les bons appuis. Et si le prêt d'honneur était le petit coup de pouce qui changeait tout ?

Vous avez une idée, un projet ?

Contactez votre chargé de création, reprise et développement d'entreprise : economie@cc-paysdevalois.fr



La passion du miel, une affaire de famille



Installée à Vauciennes, la Miellerie des Chaoux incarne une apiculture artisanale, respectueuse de la nature et profondément ancrée dans le territoire. Une aventure familiale née presque par hasard... et devenue passion.

Tout a commencé avec une colonie d'abeilles nichée dans la toiture. « Elles étaient là depuis un moment, et tant qu'elles ne dérangeaient personne, on les laissait vivre leur vie », se souvient-on à la Miellerie des Chaoux. Mais le jour où il a fallu refaire le toit, impossible d'envisager de les faire fuir sans ménagement. « Les forcer à déménager n'était pas très aimable de notre part... Alors on les a installées dans une ruche et on a commencé à s'en occuper ». De fil en aiguille, encouragés par des proches déjà apiculteurs, le projet prend de l'ampleur. Après plusieurs saisons en amateurs passionnés et une formation professionnelle à Beauvais, la miellerie est officiellement lancée en 2015.

Aujourd'hui, l'exploitation familiale compte 48 ruches, gérées avec une priorité : la qualité. « Ce qui nous tient à cœur, c'est de faire les choses bien, d'avoir des colonies en bonne santé, dans des biotopes les plus préservés possibles ». Le respect du rythme des abeilles guide chaque étape. Aux beaux jours, les matinées débutent tôt par la visite des ruches. « On prélève les hausses là où le miel est operculé, prêt à être extrait. Pour le miel de printemps, il faut intervenir rapidement, sinon il fige dans la ruche ». Vient ensuite le passage à la miellerie, où tout est fait à la main, presque à l'ancienne. « C'est un moment un peu hors du temps, seul avec le nectar des abeilles ». Au fil des saisons, la Miellerie des

Chaoux propose une belle variété de miels : printemps, toutes fleurs, acacia, forêt, sarrasin, tilleul, pommier ou encore châtaignier. Mais elle ne s'arrête pas là. Pains d'épices aux six parfums, vinaigre de miel, bonbons, moutarde, hydromel... la gamme se décline avec créativité. « On essaie de valoriser le miel dans toutes ses formes, toujours dans le respect du produit ». Labellisée « Made in 60 » depuis 2018, la miellerie revendique fièrement ses racines locales. « C'est une reconnaissance du travail bien fait, et de notre engagement pour un produit 100 % Pays de Valois ». Les produits sont disponibles directement sur place, mais aussi dans plusieurs commerces du territoire, comme le centre Leclerc du Plessis-Belleville, le magasin Réserve à Crépy-en-Valois ou certaines boulangeries et restaurants. « Vous avez peut-être déjà goûté notre miel sans le savoir », sourient les apiculteurs. Ici, la passion se transmet aussi aux plus jeunes : les enfants participent à l'aventure, perpétuant l'esprit familial de cette miellerie pas comme les autres.

Nanteuil-le-Haudouin : une zone d'activités en pleine transformation

Face à l'usure du temps et à la croissance soutenue du trafic, la zone d'activités de Nanteuil-le-Haudouin s'apprête à vivre une profonde métamorphose. Dès septembre 2025, la Communauté de Communes du Pays de Valois engage un vaste chantier de requalification de ses voies principales. Objectif : moderniser les infrastructures pour accompagner le développement économique, sécuriser les déplacements et renforcer l'attractivité du site.

Une zone stratégique à moderniser

Entre la RN2 et la voie ferrée, la zone d'activités de Nanteuil-le-Haudouin connaît depuis plusieurs années un fort développement, marqué notamment par l'implantation de nombreuses entreprises de transport et de logistique. Chaque jour, près de 500 poids lourds et 950 véhicules légers empruntent ses deux voies d'accès. Un trafic intense que les infrastructures actuelles, âgées de 15 à 30 ans, ne sont plus en mesure d'absorber correctement. Pour accompagner le développement de la zone, les routes seront conçues pour supporter jusqu'à 750 poids lourds par jour, pour une durée de vie de 30 ans. Les chaussées actuelles, abîmées et réparées seulement de façon ponctuelle, ne suffisent plus pour répondre à ces besoins. La requalification des allées des Coquelicots et des Primevères s'inscrit donc dans une stratégie globale de modernisation des zones d'activités du territoire, à l'image des réaménagements déjà menés rue Gustave Eiffel à Crépy-en-Valois.



Un programme ambitieux et complet

Au-delà du simple renouvellement de la chaussée, l'ensemble de l'espace public sera repensé et modernisé :

- **Voirie renforcée et élargie** : adaptée au trafic poids lourds avec une résistance renforcée (notamment pour des hivers rigoureux), la largeur des chaussées sera portée à 7 à 7,40 m, jusqu'à 9 m dans certains virages pour faciliter le croisement des camions.
- **Cheminements doux sécurisés** : création d'une voie douce continue de 2,50 m de large reliant l'entrée de la zone aux entreprises, adaptée aux piétons et cyclistes.
- **Nouveaux arrêts de bus** : pour anticiper la mise en place d'une future ligne de transport en commun entre les gares et les zones d'activités du sud du territoire.
- **Éclairage public modernisé** : remplacement des candélabres par des équipements LED plus performants et économes en énergie, avec des mâts spécifiques pour sécuriser les passages piétons.
- **Aménagements paysagers** : reprise des espaces verts, maintien des arbres existants quand c'est possible, intégration d'îlots végétalisés dans les giratoires et bordurations spécifiques pour un cadre plus agréable.
- **Sécurité renforcée** : installation de bordures hautes, de plateaux surélevés pour réduire la vitesse et limiter les comportements à risque, matérialisation des aires de présentation des containers pour la gestion des déchets professionnels.
- **Dispositif anti-stationnement sauvage des poids lourds**.

Un chantier phasé pour limiter l'impact sur les entreprises

Afin de maintenir l'activité économique et la desserte des entreprises pendant toute la durée du chantier, un plan d'accès spécifique sera mis en place :

- **Création d'un shunt d'accès** : une voie d'accès temporaire depuis la voie « *Transport Exceptionnel* » jusqu'au giratoire existant à l'extrémité de l'allée des Primevères, mise en sens unique pour l'entrée des véhicules.
- **Sortie par la voie latérale longeant la RN2** : renforcée pour supporter le trafic poids lourds, elle permettra de rejoindre l'échangeur de Silly-le-Long en sens unique « *sortie* ».
- **Phasage précis des travaux** : le chantier s'étalera sur plusieurs phases pour réduire les perturbations, avec un planning prévisionnel d'environ 15 mois.
- **Maintenir l'activité des entreprises.**

Le calendrier prévisionnel des phases

- **Phase 0 – été 2025** : préparation du chantier avec la création du shunt d'accès et le renforcement des itinéraires temporaires.
- **Phase 1 – septembre à fin décembre 2025** : requalification complète de l'allée des Coquelicots sur 320 mètres.
- **Phase 2 – début 2026** : aménagement du giratoire d'accès et de l'allée des Bleuets, avec l'adaptation des cheminements doux.
- **Phases 3 et 4 – 2026** : requalification de l'allée des Primevères en deux sections, l'une de 260 mètres et l'autre de 330 mètres, tout en préservant les espaces verts existants sur la seconde partie.
- **Phase 5 – fin 2026** : aménagement du giratoire situé à l'extrémité de l'allée des Primevères.

2,7 M€ HT

C'est le coût prévisionnel des travaux de requalification des allées des Coquelicots et des Primevères. répartis sur deux ans.



Vers une mobilité plus durable

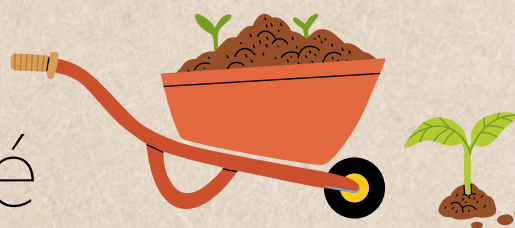
Ce projet ne se limite pas à la voirie : il s'inscrit dans une vision globale de mobilité et d'aménagement du territoire. En parallèle de la requalification, l'intercommunalité travaille à la mise en place d'une ligne de transport en commun desservant les zones d'activités de Nanteuil-le-Haudouin, Le Plessis-Belleville/Lagny-le-Sec et le futur parc Art&Co. L'objectif ? Proposer une alternative au tout-voiture, réduire la congestion sur la RN2, améliorer le confort des salariés et contribuer à la baisse des émissions de CO₂.

Vers un cadre plus durable et harmonieux

Outre la voirie, ce projet vise à harmoniser l'ensemble des aménagements publics : signalétique, mobilier urbain, éclairage et paysagisme. Des bordures hautes et des plateaux surélevés viendront sécuriser la circulation et limiter les comportements à risque. L'entretien des espaces verts sera assuré par l'ESAT, en lien avec les engagements de l'intercommunalité.



Le compost, allié du jardin d'été



L'été, la nature est en pleine effervescence... et vos déchets aussi ! Entre épluchures de melon, feuilles de salade flétries ou tontes de pelouse, le composteur devient un précieux allié. Non seulement il allège votre poubelle, mais il fournit aussi un engrais naturel idéal pour vos plantations !

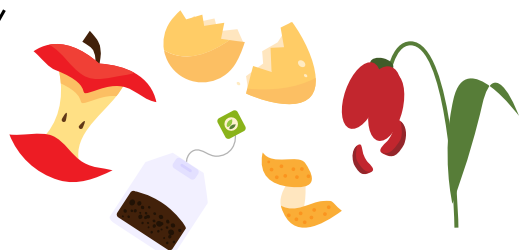


Composter, c'est simple, écologique et économique. En moyenne, 30 % du poids de nos ordures ménagères est composé de biodéchets. En les valorisant à la maison, on limite les volumes incinérés, on fait un geste pour l'environnement... et pour les finances publiques !

C'est dans cette logique que la communauté de communes accompagne ses habitants avec une offre concrète : des composteurs en bois, disponibles en deux tailles (400 litres à 25 € ou 600 litres à 30 €), à retirer directement au siège de la communauté de communes, à Crépy-en-Valois.

Le mode d'emploi du compost réussi

Produire un bon compost, c'est avant tout une question d'équilibre entre matière sèche et matière humide.



À mettre dans votre composteur :

- ✓ Épluchures de fruits et légumes, marc de café (avec filtre), sachets de thé, coquilles d'œufs écrasées
- ✓ Fleurs fanées, feuilles mortes, petites tailles, tontes de gazon (en fine couche)
- ✓ Papier essuie-tout non imprimé, carton brun déchiré (boîtes d'œufs, rouleaux papier)



À ne pas mettre :

- ✗ Viande, poisson, produits laitiers, pain (attirent les nuisibles)
- ✗ Plastique, verre, métal, litières non compostables
- ✗ Mauvaises herbes montées en graines ou plantes malades

Comment entretenir votre compost ?

Mélangez régulièrement les apports pour aérer la matière, évitez les excès d'humidité (ou ajoutez du carton) et surveillez la température : si le tas est tiède, c'est que tout va bien ! En été, veillez à l'humidifier légèrement s'il devient trop sec.



Dès maintenant, réservez votre composteur !

Téléchargez le bon de réservation sur cc-paysdevalois.fr, ou contactez le service Environnement au 03 44 88 30 91 ou par mail à environnement@cc-paysdevalois.fr



CULTIVER L'ÉMOTION, SCÈNE APRÈS SCÈNE

Éveiller la curiosité, créer la rencontre et transmettre le goût du spectacle vivant... cette nouvelle saison culturelle fait la part belle aux émotions et aux découvertes, dès le plus jeune âge. Derrière cette énergie, il y a des convictions, des choix, des envies. Rencontre avec Guy-Pierre de Kersaint, Vice-président en charge de la Culture, et Stéphane Capes, Directeur des Affaires Culturelles.

À quoi tient, selon vous, la magie d'un spectacle vivant ?

Guy-Pierre de Kersaint : La magie du spectacle vivant réside dans l'intensité de l'instant pendant lequel le public, ce corps collectif, est suspendu à la parole ou au geste des artistes. Chaque représentation étant unique et ne pouvant pas être reproduite, elle en devient d'autant plus fragile et précieuse.

Stéphane Capes : C'est également une expérience incroyable, qui a le pouvoir de nous extraire du quotidien, pendant quelques minutes.

Comment concilier itinérance, exigence artistique et accessibilité pour tous les habitants, y compris les plus éloignés ?

Guy-Pierre de Kersaint : La magie du spectacle vivant réside dans l'intensité de l'instant pendant lequel le public, ce corps collectif, est suspendu à la parole ou au geste des artistes. Chaque représentation étant unique et ne pouvant pas être reproduite, elle en devient d'autant plus fragile et précieuse.

SC : C'est un objectif auquel on s'attache tout au long de l'année, d'une part en faisant une sélection rigoureuse de spectacles professionnels, adaptés à chaque typologie de public, mais aussi en s'intéressant à l'équilibre territorial de la programmation via des partenariats locaux pour que chaque habitant ne soit pas trop éloigné de l'offre culturelle.

GPDK : Plus généralement, il s'agit de repérer tous les freins à une pratique artistique et de tenter de trouver des solutions adaptées.

Depuis deux ans, des moyens ont été renforcés pour favoriser la venue des scolaires. Quelles sont les retombées de cet engagement ?

GPDK : Sur la saison 2024-2025, plus de 2000 enfants de la maternelle au lycée ont pu assister à un spectacle. Il est d'autant plus crucial d'entendre la voix des artistes aujourd'hui, afin de contrebalancer la place considérable qu'occupent les écrans dans leur quotidien.

SC : Cela contribue également à démocratiser l'accès à la culture et à former les publics de demain, en offrant des expériences extraordinaires. Dès cette saison, un développement significatif de nos actions en matière de médiation culturelle sera entrepris pour que ces temps de rencontre soient encore plus riches.

Quels types de spectacles les habitants pourront-ils découvrir cette année ? Y a-t-il des nouveautés ou des formats insolites à ne pas manquer ?

SC : Dès septembre, les habitants découvriront une programmation très variée, pour tous les goûts, allant du théâtre contemporain à la magie, en passant par le cirque et la musique.

GPDK : Parmi les nouveautés, il y aura de grands moments de théâtre, un concert rock, une incursion dans un cabinet de voyance, une formation pour danseurs en fin de course, un spectacle nominé aux Molières 2025 et de nombreuses autres surprises.



**Ouverture de
la billetterie
le 2 septembre !**

Réservez vos places pour la
nouvelle saison culturelle sur
paysdevalois-culture.fr

Les 3 délibérations phares du conseil

03/04/2025

1 APPROBATION DU FUTUR SCHÉMA DE COLLECTE DES DÉCHETS

Pour anticiper l'évolution des besoins et harmoniser le service sur l'ensemble du territoire, le Conseil communautaire a approuvé le futur schéma de collecte des déchets. Ce document stratégique fixe l'organisation des tournées, les fréquences de ramassage et les modalités de collecte adaptées aux caractéristiques des communes. L'objectif est de garantir un service performant et homogène tout en optimisant les trajets et en maîtrisant les coûts. Le schéma permettra également de mieux accompagner les habitants dans la réduction et le tri de leurs déchets.

2

ADOPTION DU PACTE TERRITORIAL FRANCE RÉNOV'

Le Conseil communautaire a adopté le Pacte territorial France Rénov', en partenariat avec l'ADIL de l'Oise et l'ANAH. Ce dispositif vise à accompagner les habitants du Pays de Valois dans leurs projets de rénovation de l'habitat : rénovation énergétique, adaptation au vieillissement, lutte contre l'habitat indigne ou rénovation des copropriétés. Il prévoit un service d'information, de conseil et d'orientation gratuit pour tous les ménages, quels que soient leurs revenus, ainsi que des animations locales pour sensibiliser et mobiliser le public et les professionnels. Ce pacte s'inscrit dans une démarche de développement durable et de qualité de vie pour l'ensemble du territoire.

3

APPROBATION DE LA STRATÉGIE POUR LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Le Conseil communautaire a approuvé la stratégie de préservation de la ressource en eau (SPRE) et le Contrat territorial Eau et Climat (CTEC) 2025-2030. Cette feuille de route vise à identifier les priorités pour protéger la qualité et la quantité des ressources en eau sur le territoire : lutte contre la présence de nitrates et de pesticides, préservation des captages prioritaires ou sensibles, gestion durable des prélèvements. Signé avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, le contrat permettra de coordonner et financer des actions locales pour sécuriser l'alimentation en eau potable et s'adapter aux effets du changement climatique.



TRIBUNE

De la terre aux urnes : penser un remembrement démocratique

Comme le remembrement agricole a reconfiguré nos campagnes au nom de la productivité, une autre forme de remembrement s'est opérée, plus silencieuse, plus insidieuse : celle de la démocratie locale. Le dernier rapport du Conseil scientifique de France Ruralités intitulé « Des campagnes aux ruralités » décrit bien la logique de concentration et de standardisation des terres, mais laisse entrevoir une dynamique parallèle : la montée en puissance

d'intercommunalités éloignées des habitants et de leurs élus, la fermeture des services publics de proximité, et l'effacement progressif du débat local au profit d'indicateurs standardisés, d'appels à projets, de schémas aux finalités discutables. Au nom de l'efficacité et de l'optimisation, on a arraché haies et compétences. Mais le prix à payer est lourd : appauvrissement du lien au village, au territoire, affaiblissement de la parole citoyenne, délitement du commun.

En d'autres termes, une profonde perte de sens. L'heure est venue de replanter du débat, du récit, de la relation. Et si l'on pensait un nouveau remembrement non plus technocratique, mais démocratique ? Un remembrement du lien, qui redonne voix aux citoyennes, soin au vivant, fierté et espoir en nos villages. A quelques mois des prochaines échéances municipales, la question de l'intercommunalité mérite aussi d'être reposée en ces termes.

Contact :
collectif.valois2026@gmail.com

Les Maires :

Fabrice Dalongeville
Auger-Saint-Vincent

Jean-Paul Douet
Montagny-Sainte-Félicité

Dominique Smaguine
Le Plessis-Belleville

Les travaux en cours



CRÉPY-EN-VALOIS



Lancement des travaux du pôle d'échange multimodal

Dans le cadre du futur quartier Gare, les premières interventions ont débuté le 4 juillet pour préparer le chantier du pôle d'échange multimodal. Le premier coup de pelle officiel est prévu le 4 août, avec le lancement des travaux du nouveau giratoire qui remplacera l'actuel carrefour à feux des Portes de Paris. Objectif : fluidifier la circulation dans ce secteur stratégique, améliorer la sécurité des usagers et accompagner le développement des mobilités douces.

THURY-EN-VALOIS



La Grivette retrouve son lit naturel

Dès cet été, la communauté de communes engage des travaux de restauration sur la Grivette, à Thury-en-Valois. Objectif : redonner vie à ce cours d'eau en améliorant sa qualité et celle de ses milieux associés.

Jadis déviée pour alimenter les moulins locaux, la Grivette suivait un ancien bief perché désormais abandonné, ce qui perturbe encore aujourd'hui la continuité écologique.

Le projet prévoit un reméandrage d'environ 500 mètres pour redessiner un lit plus naturel en fond de vallée humide. Ces aménagements visent à réduire les risques d'inondation et de sécheresse, restaurer la biodiversité, améliorer la qualité de l'eau et renforcer la résilience du milieu face au changement climatique.



Planning des interventions

Juillet

Lagny-le-Sec

Renouvellement d'une canalisation d'eau potable sur 90 m, allée du Valois. Travaux coordonnés avec l'assainissement pour moderniser le réseau et sécuriser l'alimentation en eau.
Durée prévisionnelle : 5 semaines.

Cuvergnon

Renforcement du réseau d'eau potable sur 300 m rue des Grands Champs. Pose d'une canalisation renforcée pour améliorer la fiabilité du réseau.
Durée prévisionnelle : 2 mois.

Le Plessis-Belleville

Renouvellement de 570 m de réseau rue de Billy et des branchements rue du Vert Buisson. Travaux coordonnés avec l'assainissement et la voirie pour un réseau modernisé.
Durée prévisionnelle : 14 semaines.

Crépy-en-Valois

Renforcement du réseau sur 170 m au carrefour des rues de Soissons et Saint-Germain. Opération liée à l'aménagement de voirie pour sécuriser l'alimentation.
Durée prévisionnelle : 4 semaines.

Août

Crépy-en-Valois

Renforcement du réseau sur 200 m avenue Paul Pauchet et rue Charles de Gaulle. Travaux intégrés à l'aménagement du nouveau pôle d'échanges pour accompagner le développement urbain.

Septembre

Mareuil-sur-Ourcq

Renouvellement d'une canalisation sur 90 m allée des Tamaris. Travaux coordonnés avec l'enfouissement des réseaux pour moderniser l'alimentation en eau.

Vaumoise

Maillage du réseau sur 340 m rue des Moulins. Création de liaisons supplémentaires pour améliorer la distribution et la sécurité du réseau.
Durée prévisionnelle : 4 semaines.

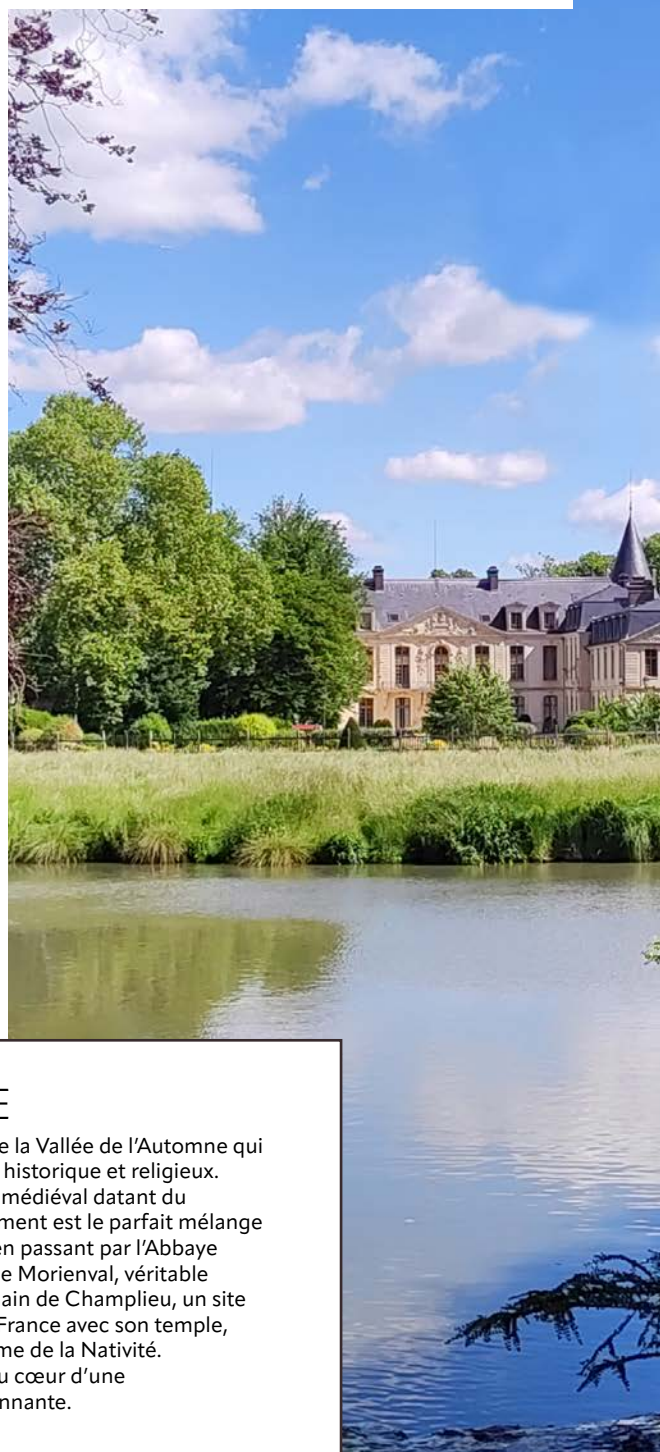
À vélo dans le Pays de Valois : entre nature, patrimoine et découvertes

Que diriez-vous de (re)découvrir le Pays de Valois autrement ? Enfourchez votre vélo et laissez-vous guider à travers les forêts apaisantes, les villages pittoresques et les trésors patrimoniaux qui jalonnent notre territoire. Le Pays de Valois regorge de balades à vélo accessibles à tous.



En forêt, d'Ermenonville à Chaalis

Au départ du centre d'Ermenonville, cette boucle de randonnée, accessible à vélo, vous invite à une escapade entre nature, culture et dépaysement. Flânez dans le parc Jean-Jacques Rousseau, véritable havre romantique façonné par le philosophe, avant de traverser la forêt d'Ermenonville. Le chemin vous mène ensuite à la Mer de Sable, un parc de loisirs sur le thème de la Conquête de l'Ouest, situé au cœur de la Forêt d'Ermenonville. Poursuivez votre balade pour rejoindre le majestueux Domaine de Chaalis. Une balade inoubliable au cœur d'un territoire chargé d'histoire et de poésie.



LA HAUTE VALLÉE DE L'AUTOMNE

Au nord du Pays de Valois, partez à la découverte des richesses de la Vallée de l'Automne qui vous offrira une balade bucolique au cœur d'un riche patrimoine historique et religieux. Prenez le départ de cette balade en explorant Vez et son Donjon médiéval datant du XIV^e siècle. Accueillant des œuvres d'art contemporain, ce monument est le parfait mélange entre histoire et modernité. Continuez votre route vers Fresnoy-la-Rivière, en passant par l'Abbaye du Lieu-Restauré et sa rosace si reconnaissable, puis découvrez l'abbatiale de Morienvall, véritable joyau de l'art roman. Continuez ensuite votre balade jusqu'au site gallo-romain de Champlieu, un site archéologique fascinant qui offre un aperçu rare de la vie gallo-romaine en France avec son temple, son théâtre et ses thermes du I^{er} siècle pour finir par les ruines de Notre-Dame de la Nativité. Un itinéraire idéal pour les amoureux de patrimoine et de grands espaces, au cœur d'une vallée où chaque étape révèle un charme authentique et une histoire passionnante.



**PARTAGEZ VOS PLUS BELLES ÉMOTIONS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :
#PAYSDEVALOIS #VALOISÉMOI**



La Voie verte, vous connaissez ?

À pied, à cheval, à vélo mais aussi à roller ou en trottinette, découvrez le Pays de Valois autrement. La Voie verte c'est : des villages, des forêts et des champs qui se succèdent sur 18 km, entièrement sécurisés. Inaugurée en 2017, la Voie verte est une piste qui suit l'ancien tracé ferroviaire entre Ormoy-Villers et Mareuil-sur-Ourcq. Ce parcours est idéal pour une balade en toute quiétude, sans véhicules motorisés. Des tables de pique-nique sont également installées, permettant de profiter du cadre bucolique. Le tracé, essentiellement plat et sécurisé, est adapté à tous les âges et à tous les niveaux de forme physique. Les familles avec enfants, les sportifs et les amateurs de balades tranquilles peuvent donc tous en profiter. Le calme et la sérénité qui règnent sur la Voie verte en font un lieu idéal pour se ressourcer et profiter du plein air.

AUTRES CIRCUITS ACCESSIBLES À VÉLO SUR LE TERRITOIRE

- Parcours nature à Lévignen
- Boucle dans les Gombries
- Les marais de Feigneux et Pondron
- Les montagnes d'Auger
- Les ruines de Champlieu

Pratique

LOUEZ DES VÉLOS POUR DÉCOUVRIR LE PAYS DE VALOIS !

L'Office de tourisme du Pays de Valois vous propose de partir à la découverte du territoire valoisien grâce à la mobilité douce, en louant des vélos à assistance électrique. Vous pourrez ainsi profiter des chemins et sentiers du territoire au sein d'une nature préservée. Pour une demi-journée, une journée ou un week-end, profitez de balades ressourçantes entre forêts, villages de charme et patrimoine historique. Une expérience idéale pour s'évader, prendre l'air et vivre le Valois autrement.

Rendez-vous sur

<https://www.paysdevalois-tourisme.fr/>



Maire de la commune :
Jérôme MARGOTTET

466
HABITANTS

11,26 km²
SUPERFICIE

Thury- en-Valois

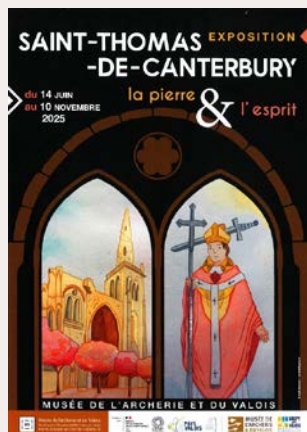
Au fil des siècles, Thury-en-Valois s'est façonnée, enracinée dans la pierre, la foi et la terre. Perchée sur les premiers contreforts du plateau du Multien, cette commune porte encore les traces vivantes de son passé. En témoigne l'église Saint-Martin qui illustre l'élégance du gothique tardif. Construite à la fin du XV^e siècle, elle offre une architecture soignée : nef voûtée, chœur-halle lumineux, clocher aux contreforts puissants. À l'intérieur, on découvre un rare chapiteau roman du XII^e siècle, un Christ aux liens du XVI^e, un lutrin du XVIII^e en forme d'aigle et plusieurs pierres tombales qui évoquent les grandes familles locales, dont celle

des Héricart de Thury. À l'arrière de l'édifice, la chapelle funéraire familiale érigée au XIX^e siècle, bien que fragilisée, reste un témoin fort de cette mémoire locale.

À travers ses ruelles tranquilles, ses terres agricoles et ses bois qui bordent la commune, Thury-en-Valois offre aussi un lien fort avec la nature. Ici, les paysages dialoguent avec l'histoire. Les habitants, attachés à leur patrimoine, veillent sur ce décor vivant. Ils se mobilisent aujourd'hui pour préserver l'église et sa chapelle funéraire, fragilisées par le temps, mais toujours debout, comme les témoins fidèles d'une mémoire collective.



Dans la vallée de la Grivette, le prieuré de Collinances abrita dès le XII^e siècle des religieuses de Fontevraud. Il n'en reste que quelques traces, mais le charme paisible du lieu invite toujours à la contemplation.



Du **13** juin au
10 novembre

Exposition Saint-Thomas-de-Canterbury la pierre & l'esprit

À l'occasion de la restauration de la tour-clocher de la collégiale Saint-Thomas-de-Canterbury, le musée de l'archerie et du Valois dévoile l'exposition *Saint-Thomas-de-Canterbury, la pierre & l'esprit*.

Programme sur paysdevalois-tourisme.fr
Entrée libre et gratuite

23 juillet

Sortie nature "Entomologie"

Enfilez vos chaussures et partez à la chasse... aux insectes (pacifiquement bien sûr) ! Une sortie ludique et instructive sur le monde fascinant des insectes qui nous entourent.

DE 10H À 12H / PLACE ÉLISABETH HUREAU, FEIGNEUX
Inscriptions : s.bonnenfant@cpie60.fr

9 août

Sortie Nature – Le Lieu Restauré la tête à l'envers !

Pour la première fois, l'Abbaye vous ouvre ses portes à la tombée de la nuit... Une soirée « chauve-sourisante » à vivre en famille ou entre curieux, entre découverte en salle et balade dans le jardin à l'écoute des reines de la nuit !

DE 20H30 À 23H / ABBAYE DU LIEU RESTAURÉ
Inscription sur paysdevalois-tourisme.fr

30 & 31 août

Fête des Cochons

Crépy-en-Valois vous invite à plonger dans une ambiance médiévale festive et immersive avec sa traditionnelle Fête des Cochons ! Un événement riche en découvertes et en émotions, où vous pourrez rencontrer des artisans passionnés, assister à des démonstrations uniques et profiter de spectacles captivants.

LE SAMEDI 30 AOÛT 2025, DE 10H À 01H
LE DIMANCHE 31 AOÛT 2025, DE 10H À 18H
Entrée libre



14 septembre

Vide-grenier de Versigny

Chinez, flânez, échangez ! Le vide-grenier de Versigny vous attend pour une journée conviviale entre bonnes affaires, trouvailles insolites et gourmandises sur place.

DE 7H À 17H30 / VERSIGNY
Entrée libre

20 septembre

Festival de la Voix verte

Organisé par l'association du Festival de Betz, le festival de la Voix verte est de retour avec une nouvelle programmation ! Tout au long de la journée, au fil de la Voie verte, profitez des concerts et des animations après une balade sur le marché des producteurs locaux.

DE 11H À 23H / BETZ
Entrée gratuite

26 septembre

Sarah McCoy

C'est une tornade, une pianiste à la voix hors du commun ; elle est l'une des figures les plus flamboyantes de la scène musicale actuelle.

20H30 / PÉROY-LÈS-GOMBRIES, SALLE MULTIFONCTION
Billetterie sur paysdevalois-culture.fr (à partir du 2 septembre)
10€ (plein tarif) / 5€ (tarif réduit)



27 septembre

Sortie nature "Biodiversité en famille"

En famille, venez découvrir les mammifères de nos campagnes : qui sont-ils ? où vivent-ils ? et comment les protéger ? Une sortie pédagogique pour petits et grands.

DE 13H30 À 14H30 / PARC JEAN-JACQUES ROUSSEAU, ERMENONVILLE
Inscriptions : s.bonnenfant@cpie60.fr

Les Sorties de l'été avec l'Office de tourisme

Envie de balades, de patrimoine et de rencontres ? Cet été, partez à la découverte du Pays de Valois autrement ! Visites guidées, lieux insolites, dégustations, histoire ou nature... un programme riche en découvertes vous attend, du centre médiéval de Crépy-en-Valois aux carrières souterraines, en passant par le parc Jean-Jacques Rousseau. Scannez le QR code pour découvrir tout le programme !



DANS LE PAYS DE VALOIS, ON NE MANQUE PAS D'AIR !



LA MER DE SABLE

